

« Le phare de Cordouan sacré à l'UNESCO »



Réuni en Chine, l'UNESCO a inscrit, le 24 juillet, le phare de Cordouan, à l'inventaire du patrimoine culturel de l'humanité. Une distinction méritée pour le plus ancien phare français en activité, le second au monde après celui de Gênes, associé à une découverte majeure du physicien français Augustin Fresnel, la lentille à échelons, utilisée aujourd'hui dans les phares du monde entier, et, à l'autre extrême des échelles de longueur, dans les microscopes à rayons X.

Visionner la belle animation du Ministère de la Mer

<https://spark.adobe.com/page/wlitKNbvYYNKr/>

M-Claude Ponchon
Secrétaire du Comité Patrimoine